

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

JOURNAL D'ÉDUCATION

PARAISANT LE JEUDI

ET FORMANT ANNUELLEMENT UN VOLUME DE 624 PAGES IN-8° A DEUX COLONNES

L'ABONNEMENT NE SE FAIT PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE

—000—

Canada et Etats-Unis : une piastre. — France et Union postale : 12 francs 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : CHEZ M. LÉGER BROUSSEAU, RUE BUADE, 9, A QUÉBEC

N. 4—JEUDI, 17 FÉVRIER 1881

SOMMAIRE

Pédagogie : du jugement—Petites leçons morales : deuxième leçon—Dictée—Acquisition des idées—Morceau de déclamation : Lecture des vers (fin)—Incorrections de langage relevées dans les journaux—Histoire : Constantin à Rome—Histoire du Canada . Couillard—Philosophie—Arithmétique—Algèbre—Physique—Chimie—Histoire naturelle—Écoles catholiques en Belgique—Laïcisation—Maximes—Amende honorable : cantique noté (air inédit.)

PÉDAGOGIE

Du jugement

Le *jugement* est la faculté intellectuelle par laquelle on affirme qu'une chose est ou n'est pas. Il est le produit de la perception, de l'attention et de la mémoire.

Le mot jugement signifie *dire droit, dire juste, dire vrai, dire sensé*. C'est la faculté qui nous fait discerner le bien et le mal, le beau et le laid, la vérité et le mensonge, et qu'on nomme le *bon sens*, dans le langage vulgaire, le *sens commun*.

Quand on dit d'un homme qu'il manque de bon sens, on l'accuse de manquer de jugement, c'est à dire de ce qu'il faut pour discerner la vérité.

Il y a de beaux parleurs, à la parole fleurie qui, même en blessant le sens commun, le bon sens, captivent toujours leur auditoire, sans dire grand chose au fond. C'est l'effet de leur féconde imagination qui échauffe, éblouit et entraîne. Quand ils ont cessé de parler et que, dans le calme et la réflexion, on

récapitule leur discours, on éprouve une sorte d'étonnement qui donne le charme ; c'est le jugement désabusé qui réclame.

Le langage des hommes de jugement est d'ordinaire moins pétillant d'esprit et plus sérieux, leur manière est grave et mesurée, leur parole est sans artifice ; mais chacune de leurs assertions a sa valeur réelle, et s'ils ne provoquent pas les mêmes applaudissements, ils recueillent du moins l'approbation unanime des penseurs, qu'ils ont satisfaits, et des esprits prévenus qu'ils ont convertis.

Quand la Providence a doté le même homme d'imagination et de jugement, elle en a fait un être privilégié. Que de fortes et morales études viennent féconder ces deux puissantes facultés, et la société aura en lui un guide sûr, prêtre, magistrat ou législateur. Ou bien, si cette riche nature n'a reçu qu'une bonne éducation primaire, il sera ou un excellent chef d'atelier, ou un industriel utile à son pays, ou un cultivateur distingué, dont l'opinion fera autorité au village qu'il administrera indubitablement un jour, parce que c'est à des hommes d'un jugement sain, d'un sens droit que l'administration supérieure a recours pour se multiplier sur tous les points du pays.

Donc, si l'imagination est la plus charmante des facultés, le jugement est la plus précieuse, et l'instituteur doit s'appliquer à la cultiver plus que toutes les autres.

Le moyen le plus efficace est, selon nous, la méthode d'investigation, qui stimule la réflexion et conduit pas à pas les élèves à découvrir eux-mêmes les vérités dont une méthode banale confie l'enseignement au maître seul.

Toutes les branches d'études se présentent également bien à cette méthode, imitée dans les salles d'asile, et dont on ne fait pas un assez fréquent usage dans

les écoles primaires des villes et des campagnes.

Certes, cette banalité a sa raison d'être dans certains cas. Il serait, par exemple, au moins difficile d'employer la méthode socratique pure, dans une classe nombreuse, là surtout où plusieurs divisions se trouvent réunies sous un même maître ; et l'on comprend que dans ce cas, qui est le plus ordinaire, la méthode qu'un instant, j'appellerai *autoritaire*, s'impose tout naturellement au choix de l'instituteur : il parle, ses élèves l'écoutent ; il les interroge, eux doivent répondre ce qu'on leur a enseigné. C'est très simple, très abrégé ; chaque enseignement ne dure qu'un temps déterminé, et plusieurs enseignements trouvent leur temps nécessaire dans la matinée ou dans l'après-midi.

Mais cette manière d'enseigner n'occupe ni n'exerce bien que la mémoire : la réflexion et le raisonnement n'y jouent qu'un rôle très restreint et effacé ; et s'il est vrai de dire que la méthode socratique pure est d'un difficile emploi dans le cas assez commun d'écoles un peu populeuses, où les enfants de toutes les divisions sont réunis dans une salle, il n'en est pas moins vrai aussi que cette méthode mitigée se plie à toutes les exigences et se recommande seule à vos préférences, parce qu'aucune autre comme elle n'intéresse réellement l'enfant au succès. Le maître intelligent n'en pratique pas d'autre.

Sans l'investigation, en effet, l'attention sommeille : les yeux sont ouverts et l'oreille semble tendue ; mais ni l'un ni l'autre ne prennent une part bien active à la leçon : on n'a pour soi que des apparences satisfaisantes ; l'esprit, que ne captive aucun intérêt immédiat et que stimulent seuls les avantages à longue échéance, se laisse emporter par l'imagination à de tous autres objets que les questions toujours peu récréatives de l'étude.

— 0 —

Petites leçons morales

DEUXIÈME LEÇON

Le bon petit garçon

1. Paul Bernard est un petit garçon qui a environ six ans.

2. Son père est fermier ; il a des moutons et des vaches.

3. Il cultive du blé et des légumes.

4. Le père et la mère de Paul sont très bons pour lui, et il les aime bien tous les deux.

5. Paul est trop petit pour travailler beaucoup ; mais il est toujours prêt, quand il s'agit d'aider ses bons parents.

6. Dans l'été, Paul aime à écosser des pois et des fèves.

7. Son père lui a donné un petit carré dans le jardin ; Paul y a semé des légumes et du blé, qu'il a entourés de fleurs.

8. Son père lui a aussi acheté une petite bêche et un rateau.

9. Paul va à l'école ; il aime à apprendre.

10. Il ne parle jamais ni ne fait de bruit pendant la classe, parce qu'il sait que ce serait mal de distraire ses camarades.

11. Paul aime sa maîtresse, et il essaye toujours de faire ce qu'elle lui dit, aussi apprend-il très vite.

12. Il pourra bientôt lire couramment, et même écrire et calculer un peu.

13. En été, quand la classe est finie, Paul va dans les champs, car il aime à se trouver avec les faucheurs et à sentir l'odeur des meules de foin.

14. Représentez-vous-le au sortir de l'école, avec un panier à la main.

15. Il porte du pain et du fromage aux ouvriers ; c'est sa mère qui l'a envoyé.

16. Paul aime à jouer, mais il laisse le jeu aussitôt que son père et sa mère ont besoin de lui.

17. Il n'est jamais maussade ni désobligeant.

18. Quand on l'envoie en commission, il va et revient tout de suite ; il ne s'arrête ni pour causer, ni pour jouer, car il sait que cela est mal.

19. Quand Paul est malade, il essaye de rester tranquille, et il désire donner à sa mère le moins d'embarras possible.

20. Il ne refuse jamais de prendre une médecine, malgré le goût désagréable qu'elle peut avoir,

21. Car il comprend que cela doit lui faire du bien, et il sait aussi que ses parents l'aiment trop pour lui donner ce qui lui serait contraire.

22. Paul est un enfant d'heureux caractère ;

23. Il crie rarement, même quand il s'est fait mal, car il pense que cela ne le soulagerait pas.

24. Savez-vous pourquoi Paul est heureux ? Est-ce parce qu'il possède beaucoup de choses ? Non, ce n'est pas pour cela.

25. D'autres enfants ont aussi tout ce qu'ils désirent, et cependant ils ne sont pas heureux.

26. C'est parce que Paul est bon, qu'il est heureux.

27. Les personnes qui font ce qui est bien, sont sûres d'éprouver du bonheur.

28. Quand on commet de mauvaises actions, on est inquiet et mécontent de soi-même.

29. Celui qui est méchant, ne saurait être heureux.

30. Dieu bénit et aime tous les bons petits enfants comme Paul.

QUESTIONS

1. Comment s'appelle le petit garçon dont je vous ai parlé ; quel est son âge ?
2. Quel est l'état de son père ?
3. Que cultive-t-il principalement ?
4. Les parents de Paul sont-ils bons pour lui et les aime-t-il ?
5. Paul travaille-t-il beaucoup ?
6. Que fait-il pendant l'été ?
7. Que lui a donné son père pour l'habituer au jardinage ?
8. Que lui a-t-il acheté ?
9. Paul ne travaille-t-il pas ailleurs que dans son petit jardin ?
10. Comment se conduit-il à la classe ?
11. Apprend-il bien ses leçons ?
12. Qu'a-t-il appris ?
13. Que fait Paul à la sortie de la classe ?
14. Que porte-t-il à la main ?
15. Qu'y a-t-il dans son panier ?
16. Quand Paul cesse-t-il de jouer ?
17. Quitte-t-il le jeu sans peine ?
18. Comment fait-il les commissions ?
19. Que fait Paul quand il est malade ?
20. Prend-il volontiers ce qu'on lui donne pour le guérir ?
21. Pourquoi est-il si docile ?
22. Quel est le caractère de Paul ?
23. Pourquoi dites-vous qu'il a un bon caractère ?
26. Pourquoi Paul est-il heureux ?
27. Quelles sont les personnes qui éprouvent du bonheur ?
28. Quelles sont, au contraire, celles qui sont inquiètes et mécontentes d'elles-mêmes ?
29. Quel est celui qui ne peut jamais être heureux ?
30. Quels sont les enfants que Dieu aime et bénit ?

DICTÉE

Il y a dans une ville un curé qui, de patrimoine, possède une maison considérable au milieu d'un quartier malaisé. Le curé est allé prendre ailleurs une très humble habitation. Et de sa maison, qu'en a-t-il fait ? On l'a, du haut en bas, disposée, par son ordre, en petits logements qu'il loue *gratis* à de pauvres ménages d'ouvriers, à la charge pourtant, par les preneurs, qu'ils garniront les lieux de vertus modestes conformes à leur état. Il met au premier rang la propreté, en quoi, sans doute il a grande raison.

De temps en temps, le bon curé va s'assurer par lui-même que chaque locataire remplit exactement les conditions du bail, que les petites chambres sont bien tenues, que les journées sont laborieuses, et qu'une vie exemplaire se partage entre un travail assidu, des devoirs pieux et des affections de bon père et de bon mari. Alors que de joie pour le propriétaire ! Il appelle cela *toucher ses revenus*, et rentre heureux et riche dans son petit réduit. Il fait plus : une blessure, une maladie, un accident arrivent-ils à quelques-uns de ses hôtes, il leur vient en aide, à titre de *réparations locatives*. Que voulez-vous ! Il aime qu'on se plaise chez lui, et, dans cette vue, il n'épargne pas les frais. Il vit de si peu !

— 0 —

Acquisition des idées

PAR LES HOMONYMES.

1. Aimant, *s. m.* pierre ferrugineuse.
Aimant, *part. prés. du v. aimer.*
2. Aine, *s. f.* partie du corps.
Aisne, rivière et département de la France.
Haine *s. f.* aversion, inimitié.
3. Air, *s. m.* fluide, vent frais ; manière, musique.
Aire, *s. m.* place ; *aire* de vent ; nid ; *nom pr.* de ville.
Ère, *s. f.* point d'où l'on compte les années.
Erre *s. f.* allure, train.
Erre, *erres*, errent, *du v. errer.*
Haire, *s. f.* chemise de crin.
Hère, *s. m.* homme sans mérite ou sans fortune.

— 0 —

4. Alène, *s. f.* outil de cordonnier.
Haleine, *s. f.* respiration.
5. Aller, *v.* marcher, cheminer.
Haler, *v.* tirer un bateau avec une corde.
Hâler, *v.* noircir le teint.
6. Allié, *s. m.* joint par une affinité ; confédéré.
Allier, *v.* faire alliance ; *nom prop.* de rivière.
Hallier, *s. m.* buisson épais ; filet.
7. Amande, *s. f.* fruit ; graine contenue dans un noyau.
Amende *s. f.* punition pécuniaire.
8. Ami, *s. m.* personne qu'on aime, *fém.* amie.
Amict, *s. m.* linge qui fait partie de l'habillement des prêtres.

EXEMPLES

Phrases à dicter.

1. L'air n'est pas moins utile aux plantes qu'aux animaux.
2. Il prit et reprit la cuirasse et la haire.
3. L'amende de l'abricot est amère.
4. C'est par l'amict que les prêtres commencent à s'habiller pour dire la messe.
5. Les blessures dans l'aine sont fort dangereuses.
6. La naissance de Jésus-Christ est l'ère des chrétiens, et la fuite de Mahomet est l'ère des mahométans.
7. On distingue trente-deux aires de vent.
8. Il faut haler ce bateau et l'amarrer au rivage.
9. Le lièvre a disparu dans les halliers.
10. La boussole est basée sur la propriété magnétique de l'aimant.
11. Il n'est pas de si pauvre hère qui ne puisse trouver des gens plus à plaindre que lui.
12. Les orgueilleux savent allier au besoin la vanité avec la bassesse.
13. Les aigles bâtissent leur aire au même endroit.
14. Il faut avoir beaucoup d'haleine pour être bon plongeur ou bon coureur.

Manière de lire les vers

Jadis on les chantait : les annales antiques
De Moïse et d'Orphée exaltent les cantiques.
Te faut-il rappeler ces prodiges connus ?
Ces rochers attentifs à la voix de Linus ?
Et Sparte qui s'éveille aux accents de Tyrtée ?
Et Terpandre apaisant la foule révoltée ?

Les poètes divins, maîtres des nations,
Savaient noter alors l'accent des passions.
L'âme était adoucie et l'oreille charmée,
Et même des tyrans la rage désarmée.
Ce fut l'attrait des vers qui fit aimer les lois.
L'art de les déclamer fut le talent des rois. [cles,
Les dieux mêmes, les dieux, par la voix des ora-
De cet art enchanteur consacraient les miracles.

Chez les fils de Cadmus, peuples ingénieux,
Que les sons de la lyre étaient harmonieux !
Que, dans ces beaux climats, l'exacte prosodie
Aux chansons des Neufs sœurs prêtait de
On voyait, à côté des dactyles volants, [mélodie !
Le spondée allongé se traîner à pas lents. [sure,
Chaque mot, chez les Grecs, amants de la me-
Se pliait de lui-même aux lois de la césure.

Chaque genre eut son rythme. En vers majes-
L'épopée entonna ses récits fastueux. [tueux.
La modeste élégie eut recours au distique ;
Archiloque s'arma de l'iambe caustique.
A des mètres divers, Alcée, Anacréon,
Prêrèrent leur génie, et leur gloire et leur nom.

Pour nous, enfants des Goths, Apollon plus [avare
A dédaigné longtemps notre jargon barbare.
Ce jargon s'est poli : les Muses, sur nos bords,
Ont d'une mine ingrate arraché des trésors.

O Racine ! ô Boileau ! votre savante audace
Fait parler notre langue aux échos du Parnasse ;
Ce rebelle instrument rend des accents flatteurs,
Vous peignez la nature en sons imitateurs,
Tantôt doux et légers, tantôt pesants et graves ;
Votre Apollon est libre au milieu des entraves ;
Et l'oreille, attentive au charme de vos vers,
Croit de Virgile même entendre les concerts.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, 1750-1828.

Incorrections de langage

relevées dans les journaux

22. N'écrivez pas : la levée du corps a été faite par M. l'abbé B., et M. l'abbé A. chanta le service.—Les deux verbes doivent être au même temps : après avoir dit a été faite, il faut dire a chanté...

23. Il n'est pas d'usage qu'on écrive en français : Mons l'abbé A., Mons. le curé D. ; on écrit monsieur en entier sans majuscule, ou bien une M majuscule avec un point : M. l'abbé A., monsieur le curé D.

24. N'écrivez pas : les hons MM. F. et P. ; le mot *hons* est inconnu en français, et si c'est le mot *honorables* que vous voulez mettre, écrivez-le en entier.

En français on est sobre d'abréviations.

25. N'écrivez pas : le collège Ste. Anne ; on ne met de point que pour indiquer des lettres supprimées en vu d'abrèger, quand l'usage permet d'abrèger ; c'est ainsi qu'on écrit : M. J., S. Alphonse de Liguori ; mais si l'on écrit la première et la dernière lettre du mot, il ne faut pas de point. On écrira donc Mr Hébert, Mme Amyot, Mlle Joséphine, Mgr l'Archevêque, St Joseph, Ste Catherine de Sienne.

Les mots *Saint* et *Sainte*, lorsqu'ils entrent dans un nom de ville, de paroisse, de corporation, doivent être suivis d'un trait d'union, car il y a alors un nom composé. On écrira donc : la paroisse Saint-Roch, le village Sainte-Angèle.

26. Ne dites pas : il y avait *au delà* de 2 000 personnes,—mais il y avait *plus* de 2 000 personnes.

Au delà se dit d'un lieu : au delà du fleuve, au delà de l'église.

27. Ne commencez pas une phrase en disant : L'on sait que... ;—dites : On sait que... L'autre forme s'emploie par euphonie après les mots *et*, *si*, *ou*... Exemples : et l'on va... si l'on peut... où l'on veut...

28. A l'expression *jusqu'aujourd'hui*, on préfère celle-ci : *jusqu'à ce jour*, ou *jusqu'à présent*.

Romains devait périr. Il crut que cette prophétie s'appliquait à son rival, et il n'hésita plus à aller combattre.

Sa présence encouragea un moment ses troupes ; mais bientôt le génie de Constantin prévalut, et l'aigle romaine s'enfuit devant le *Labarum*.

Au milieu de la déroute de l'armée vaincue, Maxence se vit entraîné, et se noya dans le Tibre : son corps ayant été retiré de la vase, on lui coupa la tête, qui fut promenée sur une pique dans les rues de Rome.

Le même jour, la ville éternelle ouvrit ses portes à Constantin : le sénat et le peuple vinrent au devant de lui, le saluant comme un libérateur, et ajoutant, par leurs acclamations empressées, à la pompe de son triomphe.

Une statue d'or fut érigée au vainqueur ; mais Constantin voulut qu'au lieu d'une lance, cette effigie fût armée d'une croix, et il fit graver sur le piédestal cette inscription célèbre : *Par ce signe sululaire, vraie marque de courage, j'ai délivré votre ville de la tyrannie, et j'ai rétabli le sénat et le peuple dans leur antique splendeur.*

L'Eglise romaine était alors gouvernée par le pape saint Melchiade ; elle fut consolée de ses longues épreuves, en voyant proclamer, au nom de Constantin et de son collègue Licinius, un édit de tolérance universelle, qui accordait la liberté des cultes aux chrétiens et à toutes les sectes de l'empire. Ce même édit fut renouvelé à Milan peu de jours après, le 18 janvier de l'an 313.

A. GABOURD.

HISTOIRE

CONSTANTIN A ROME.

Le jour même où le tyran Maxence, enfermé dans Rome avec ses légions, célébrait pompeusement au cirque la fête anniversaire de son avènement à l'empire, Constantin, encouragé par la vision céleste, mit ses troupes en bataille, et se prépara à donner l'assaut.

Maxence fit sortir son armée, et le combat s'engagea sous les murs de Rome. Menacé par des présages, le tyran n'osait prendre part à la bataille, et le peuple éclatait en murmures.

Ne sachant quel parti prendre, il crut devoir consulter les livres sibyllins, et on y lut que, ce jour-là, l'ennemi des

HISTOIRE DU CANADA

Les premiers colons de la Nouvelle-France

II. GUILLAUME COUILLARD

Le gendre de Louis Hébert prit une large part à l'établissement de Québec et à l'avancement de la Nouvelle-France. Comme Hébert, il avait compris que l'agriculture est le seul moyen d'attacher le colon au sol, en subvenant aux premières nécessités de la vie.

Pendant que d'autres perdaient leur temps à faire la traite avec les Sauvages,

Couillard développait les sources de richesse de sa terre par un travail habilement dirigé.

Il fut un des rares chefs de famille qui, lors de l'invasion des Kerk (1629), restèrent à Québec, attendant, pendant trois longues années, que la mère-patrie vint les délivrer de l'état d'esclavage où le sort fatal des armes les avait placés, lui et sa jeune famille.

Honneur donc à Couillard, à Pivert, à Martin, à Desportes qui, par leur persistance à séjourner au Canada, quand il n'y avait plus aucun lieu, aucun attrait pour les y attacher, sauvèrent de l'oubli la jeune colonie française.

Couillard est le père d'une nombreuse postérité. Moins d'un siècle après sa mort, le P. Leclercq faisait remarquer qu'elle comptait plus de 250 membres, et que plus de 900 personnes étaient alliées à sa famille. Plusieurs de ses descendants ont rendu des services signalés, tant dans la nouvelle que l'ancienne France. Un de ses petits fils obtint des lettres de noblesse pour lui et pour ses descendants.

Guillaume Couillard eut dix enfants de son mariage avec Guillemette Hébert. Il fut inhumé le 4 mars 1663, dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

— 0 —

Philosophie

(Réponses aux programmes officiels de 1862)

Du jugement.

On appelle *jugement* l'affirmation ou la négation d'un rapport ou d'un fait.

Le jugement se fait en entier dans l'esprit ; c'est la seconde opération de l'entendement humain, lesquelles consistent à *concevoir, juger, raisonner, ordonner*.

Le jugement s'exprime par une *proposition*.—Exemples : Dieu est bon.—L'homme n'est pas parfait.—Il pleut.—Il ne neige pas.

En comparant les idées de *Dieu* et de *bonté*, on reconnaît immédiatement qu'il y a convenance entre ces deux idées, et l'on affirme ce rapport de convenance en disant : *Dieu est bon*. Cette proposition contient trois termes, savoir : le *sujet* Dieu, le *verbe* est, et l'*attribut* bon.

En comparant les idées exprimées par les mots *homme* et *parfait*, on reconnaît que ces deux idées ne vont pas l'une

avec l'autre, et l'on nie la convenance en disant : *L'homme n'est pas parfait*. Dans cette proposition, on distingue trois termes, savoir : le *sujet* l'homme, le *verbe négatif* n'est pas, et l'*attribut* parfait.

Le verbe et l'attribut peuvent être réunis en un seul terme, qu'on nomme *verbe attributif* ; la proposition se réduit alors à deux termes, le *sujet* et le *verbe*, avec négation s'il y a lieu.—Exemples : *Le Soleil brille*.—*La Lune ne brille pas*.

Lorsqu'on dit *Il pleut*, ou bien *Il ne neige pas*, on ne fait aucune comparaison, parce qu'il n'y a là qu'une seule idée, celle du phénomène exprimé par le verbe *pleuvoir* ou *neiger* ; on affirme ou l'on nie simplement un fait. Il n'y a donc alors qu'un terme, qui est le *verbe*, avec négation s'il y a lieu.

On sait que le mot *il*, dans ce cas, est purement euphonique, et ne représente rien. En latin, on dit avec plus de précision : *Pluit*.—*Non ningit*.

Les expressions *il fait beau, il fait jour, il fait chaud*, rentrent dans le cas des propositions d'un seul terme ; car le mot *fait* n'a pas ici le sens ordinaire, et les expressions *faire beau, faire jour, faire chaud* sont des *locutions verbales*, et ne constituent qu'un terme.

— 0 —

Arithmétique

Unités du système métrique universel

Le système métrique universel a des *unités* reliées les unes aux autres, pour cinq espèces de grandeurs, savoir : les *longueurs*, les *surfaces*, les *volumes*, les *capacités* et les *poids*.

Dans les pays dits de l'*Union monétaire*, on y rattache même l'unité des *monnaies*.

Voici les unités principales pour les diverses sortes de grandeurs :

1. Longueurs : le *mètre* ;
2. Surfaces : le *mètre carré* ;
3. Volumes : le *stère* ou *mètre cube* ;
4. Capacités : le *tonneau* ou *mètre cube* ;
5. Poids : la *tonne*, poids d'un *mètre cube* d'eau.*

* Voici approximativement ce que sont ces unités par rapport aux unités canadiennes analogues : le *mètre* égale une verge et un dixième ; le *mètre carré*, une verge carrée et deux dixièmes ; le *mètre cube*, une verge cube et trois dixièmes ; le *tonneau* deux cent vingt gallons ; la *tonne* une tonne avoir-du-poids.

Dans chaque espèce de grandeur, on peut avoir besoin d'unités plus ou moins grandes ; on emploie donc aussi d'autres unités, multiples ou sous-multiples des premières, et qui en dérivent décimalement.

LONGUEURS.—Ainsi, le mètre a pour sous-multiples décimaux : le *décimètre*, le *centimètre* et le *millimètre* ; il a pour multiples décimaux : le *décamètre*, l'*hectomètre*, le *kilomètre*, le *myriamètre*.

Le tour du Globe terrestre est de quarante mille kilomètres.

SURFACES.—Le *mètre carré* est un carré d'un mètre de côté ; il a pour sous-multiples le *décimètre carré*, le *centimètre carré* et le *millimètre carré*, ses multiples sont le *décamètre carré*, l'*hectomètre carré*, le *kilomètre carré*.

La surface du Globe terrestre est de cinq cent dix millions de kilomètres carrés.

Voici le centimètre carré en vraie grandeur :



Le *décamètre carré* est un carré ayant dix mètres de côté ; il est employé, sous le nom d'*are*, comme unité agraire, pour les surfaces des cours, jardins, champs.

On y rattache comme sous-multiples le *déciare* et le *centiare*, et comme multiple le *décare* et l'*hectare*.

VOLUMES.—Le *stère* ou *mètre cube* est un cube d'un mètre de côté.—Une caisse d'emballage ayant un mètre en tout sens en donne l'idée.

Au stère se rattachent les sous-multiples, *décistère*, *centistère* et *millistère*, qui sont respectivement dix fois, cent fois, mille fois moindres que le stère ; et les multiples, *décastère*, *hectostère* et *kilostère*, quoique ces expressions soient peu usitées.

On considère aussi le *décimètre cube*, cube d'un décimètre de côté, qui est la même chose qu'un *millistère* ; et de même le *centimètre cube* et le *millimètre cube*.—Un *dé* à jouer donne l'idée d'un centimètre cube.

Au dessus du mètre cube, on peut aussi considérer le *décamètre cube*, l'*hectomètre cube*, le *kilomètre cube*.

Le volume du Globe terrestre est de un trillion de kilomètres cubes.

CAPACITÉS.—Le *tonneau*, employé surtout pour évaluer la capacité ou le jaugeage des navires, est une conte-

nance d'un mètre cube, quelle que soit la forme.

Dans les usages ordinaires, on emploie sous le nom de *litre*, une capacité d'un décimètre cube (une pinte et trois quarts), avec les sous-multiples décimaux : *décilitre*, *centilitre*, *millilitre* ; et les multiples décimaux : *décalitre*, *hectolitre*, *kilolitre*.

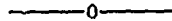
(Le décalitre égale deux gallons et un cinquième, et l'hectolitre égale vingt-deux gallons.)

POIDS.—La *tonne*, poids d'un mètre cube d'eau, est employée comme unité des forts chargements (wagons et navires.)

Dans les usages ordinaires, on emploie, sous le nom de *kilogramme*, le poids d'un décimètre cube d'eau (un peu plus de deux livres), et dans les petites pesées, le poids d'un centimètre cube d'eau, sous le nom de *gramme*.

Au dessous du gramme, on considère les sous-multiples décimaux : *déci-gramme*, *centigramme*, *milligramme* ; au dessus, on considère les multiples décimaux : *décagramme*, *hectogramme*, *kilogramme*, *myriagramme*.

Cent kilogrammes font le *quintal* métrique, et mille kilogrammes font la *tonne*.



Algèbre

(Réponses aux programmes officiels de 1862)

- 4. Coefficient, exposant.
- 5. Sens des expressions a , $3a$, a^2 , \sqrt{a}

On appelle *coefficient* un nombre placé devant une lettre pour indiquer combien de fois il faut prendre la valeur de cette lettre.

Par exemple, $5a$ signifie 5 fois la valeur de a ; de sorte que si a vaut 8, l'expression $5a$ vaut 5 fois 8 ou 40.

Un coefficient n'est donc autre chose qu'un facteur, un multiplicateur de la quantité qui suit.

L'expression na signifie n fois a , et représente un multiple quelconque de a .

On appelle *exposant* un nombre placé à la suite d'une lettre, un peu plus haut que la ligne ordinaire, pour indiquer combien de fois la valeur de cette lettre doit être prise comme facteur.

Par exemple, a^2 signifie qu'il faut multiplier l'un par l'autre 2 nombres égaux à a ; de sorte que si a vaut 5, l'expression a^2 vaut 5×5 ou 25.

De même, $a^3 = a \times a \times a = 5 \times 5 \times 5 = 125$

L'expression a^n signifie a pris n fois comme facteur, et représente ce qu'on nomme la puissance $n^{\text{ème}}$ de a .

Une lettre qui n'a pas de coefficient écrit est censée avoir le coefficient 1 sous-entendu : a est la même chose que $1a$.

De même, une lettre qui n'a pas d'exposant écrit est censée avoir l'exposant 1 sous-entendu : a est la même chose que a^1 ... (a un, a^2 deuxième puissance de a).

Pour bien saisir la différence entre le coefficient et l'exposant, donnons à la lettre a une valeur quelconque, 9 par exemple, et comparons les valeurs représentées par les symboles a , $2a$, a^2 , \sqrt{a} (a , deux a , a deux, racine carrée de a)

Nous écrivons successivement :

$$a = 9$$

$$2a = 2 \text{ fois } 9 \text{ ou } 2 \times 9 = 18$$

$$a^2 = a \times a \text{ ou } 9 \times 9 = 81$$

$$\sqrt{a} = \sqrt{9} = 3 \text{ (car } 3 \text{ au carré donne } 9)$$

Supposons maintenant que a représente 8; on aura :

$$a + 3 = 8 + 3 = 11$$

$$a - 3 = 8 - 3 = 5$$

$$3a = 3 \times 8 = 24$$

$$a^3 = 8^3 = 8 \times 8 \times 8 = 512$$

$$\sqrt[3]{a} = \sqrt[3]{8} = 2 \text{ (car } 2 \text{ au cube donne } 8)$$

Il est très important de se faire dès le début, une idée nette des signes algébriques et de ce qu'ils signifient.

Physique

(Réponses aux programmes officiels de 1862)

Pesanteur; loi de la chute des corps.

La *pesanteur* est la propriété qu'ont les corps terrestres de tendre à tomber vers le centre du Globe, et les corps célestes eux-mêmes à se rapprocher les uns des autres.

On nomme *verticale* la direction suivant laquelle les corps tombent.

Chaque point de la surface du Globe a sa verticale, qui est représentée par le *fil à plomb*.

Le premier fait à constater à propos de la chute des corps, c'est que, dans le vide, tous les corps tomberaient avec

les mêmes vitesses.—On conçoit, en effet, que, dans l'eau, des corps de densité différente, comme le plomb, le fer, la pierre, auront plus ou moins de facilité à se frayer un passage pour tomber, et qu'ainsi le plomb arrivera avant le fer, et le fer avant la pierre.—Dans l'air, un phénomène analogue se produira, quoique d'une manière moins sensible.—Mais dans un long tube dont on aurait retiré l'air, on voit tomber en même temps et ensemble le plomb, le bois, la plume.

En second lieu, on reconnaît par expérience que, pour que la chute d'un corps dure 1 seconde, il faut qu'il tombe d'une hauteur de 5 mètres, ou plus exactement de 4m90 (le mètre égale 1 verge et 1/10.)

La chute dure 2 secondes lorsque la hauteur égale 4 fois 5 mètres, ou 20 mètres;

3 secondes lorsque la hauteur égale 9 fois 5 mètres, ou 45 mètres (la colonne Vendôme, à Paris);

4 secondes lorsque la hauteur égale 16 fois 5 mètres, ou 80 mètres (le Panthéon, à Paris);

5 secondes lorsque la hauteur égale 25 fois 5 mètres, ou 125 mètres (la flèche d'Anvers, en Belgique); et ainsi de suite.

Il y a là une loi, qu'on nomme *loi des espaces parcourus*, et dont voici l'énoncé :

Les chutes dont les durées respectives sont dans le rapport des nombres naturels 1, 2, 3, 4, 5... n , correspondent à des espaces ou des hauteurs qui sont dans le rapport des nombres carrés 1, 4, 9, 16, 25... n^2 .

En d'autres termes, *les espaces parcourus sont entre eux comme les carrés des temps.*

La même loi s'observe quelles que soient les unités de temps et d'espace : par exemple, si l'on compte par *instants* valant chacun 1/7 de seconde, on trouve 1 décimètre ou 0m1 pour la hauteur correspondante à une durée d'un *instant*; et, pour les durées de 2, 3, 4, 5, 6, 7 *instants*, on trouve les hauteurs 4, 9, 16, 25, 36 et 49 décimètres.

Cette dernière hauteur n'est autre chose que celle de 4m90 que nous avons indiquée pour une chute d'une seconde.

Les hauteurs de chute sont donc entre elles comme les carrés des temps.

Chimie

(Réponses aux programmes officiels de 1862.)

Cristallisation des corps, différents procédés

On appelle *cristallisation* le phénomène qui s'accomplit lorsqu'un corps, passant de l'état fluide à l'état solide, présente des formes régulières et polyédriques qu'on nomme *cristaux*.

L'état fluide n'est autre chose que l'état liquide ou l'état gazeux. L'eau ordinaire est le type de l'état liquide, l'air est le type de l'état gazeux.

On peut obtenir la cristallisation des corps par deux procédés, savoir : par la *voie sèche* et par la *voie humide*.

La cristallisation se fait par la *voie sèche* lorsqu'on ne fait intervenir aucun corps étranger, et par la *voie humide* lorsqu'on fait intervenir un liquide dissolvant. Dans chaque procédé, on peut d'ailleurs agir de deux manières.

1^{er} exemple : voie sèche, par *fusion*.—Placez du *soufre* dans un vase, et faites chauffer; le soufre fondra, c'est-à-dire deviendra liquide; retirez le vase de dessus le feu, et lorsqu'une petite croûte solide sera formée à la surface, brisez-la, et renversez le vase; le soufre encore liquide de l'intérieur s'écoulera, et il restera sur les parois du vase de magnifiques aiguilles de soufre.

2^o exemple : voie sèche, par *sublimation*.—Cassez du *camphre* en petits morceaux que vous faites tomber au fond d'un flacon à long col, et faites chauffer doucement; le camphre se sublime, c'est-à-dire se transforme en vapeur; et la vapeur se condense ou se ramasse en petits cristaux sur le col du flacon.

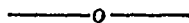
3^o exemple : voie humide, par *refroidissement*.—Versez dans un vase une petite quantité d'eau et faites chauffer; saturez ce liquide d'*alun*, c'est-à-dire mettez-y de l'alun autant que l'eau chauffée pourra en dissoudre; retirez du feu, et laissez refroidir; il y aura, sur les parois du vase, un dépôt de cristaux d'alun, ayant la forme d'octaèdres réguliers.

4^e exemple : voie humide, par *évaporation*.—Dans une petite quantité d'eau froide, faites dissoudre du *sel de cuisine*, jusqu'à saturation; versez cette eau salée dans une assiette, que vous abandonnez au repos; peu à peu l'eau s'évapore; mais le sel ne s'évapore pas, et il se dépose en cristaux de forme cubique.

Sur les bords de la mer, on emploie ce procédé en grand, au moyen des *marais salants*, pour extraire le sel dissous dans les eaux de l'Océan.

L'étude des formes cristallines joue un rôle assez important pour provoquer l'attention des savants.

Des ouvrages intéressants ont été composés sur ce sujet.



Histoire naturelle

(Réponses aux programmes officiels de 1862.)

Zoologie. Appareil digestif, description sommaire.

L'*appareil digestif* des animaux est l'ensemble des organes destinés à utiliser la nourriture, pour en tirer ce qui est nécessaire à l'entretien du corps, par le renouvellement lent et continu de toutes ses parties.

Dans l'homme et dans les animaux supérieurs, l'appareil digestif comprend : la *bouche*, le *pharynx* ou l'arrière-bouche, l'*œsophage*, l'*estomac* et les *intestins*.

Il faut y rattacher aussi les *glandes salivaires*, le *foie*, le *pancréas*, et les organes qui servent à introduire les aliments dans la bouche.

La digestion comprend deux ordres de faits, savoir des actes purement *mécaniques*, et des phénomènes *chimiques*.

Les actes mécaniques de la digestion sont : la préhension des aliments, la mastication, l'insalivation, la déglutition, le séjour dans l'estomac, le passage par les intestins, et l'expulsion des résidus.

Les phénomènes chimiques de la digestion sont des transformations que subissent les aliments par l'action de certains liquides dans la bouche, dans l'estomac et dans les intestins, ce qui fait distinguer : la digestion *bucale*, la digestion *stomacale* et la digestion *intestinale*.

La *préhension* des aliments est l'acte par lequel la nourriture est introduite dans la bouche.

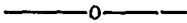
L'homme et le singe saisissent les aliments par leurs mains, le chien et le chat par leurs dents, le cheval, le bœuf et le mouton par leurs lèvres, l'éléphant par

sa trompe, l'oiseau par son bec, l'insecte par des palpes qui entourent la bouche, le mollusque par des bras ou tentacules.

L'eau et le sel sont des aliments *minéraux*, ou non organiques ; les autres substances nutritives sont des aliments *organiques*, empruntés soit au règne végétal, soit au règne animal.

Les aliments *sucrés* ou *amylacés* et les aliments *gras* sont surnommés ternaires, parce qu'ils renferment trois éléments chimiques : le *carbone*, l'*hydrogène* et l'*oxygène* ; les aliments *azotés* sont surnommés quaternaires, parce qu'ils renferment les trois éléments *carbone*, *hydrogène* et *oxygène*, plus de l'*azote*.

Dans la bouche, l'aliment transformé devient le *bol* alimentaire ; dans l'estomac, il se transforme encore et prend le nom *chyme* ; dans l'intestin, c'est une masse pulpeuse et semi-fluide nommée *chyle*.



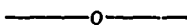
Ecoles catholiques en Belgique

Honneur au Limbourg !—Dans une récente réunion du comité provincial des écoles catholiques du Limbourg, assemblé sous la présidence de Mgr l'évêque de Liège, M. Robyns, inspecteur de ces écoles, a donné lecture d'un rapport très intéressant.

Il en résulte que la population des écoles primaires catholiques de cette province était, au 15 décembre, de 24 006 élèves, et celle des écoles officielles de 4 680 seulement—soit 84 pour cent pour les écoles catholiques, et 16 seulement pour les autres.—Le gain, pour les catholiques, depuis novembre 1879, a été de 7 446 élèves.

Dans les écoles gardiennes, les catholiques comptent 2 835 élèves, l'officiel 79.

Voilà le résultat obtenu malgré l'augmentation de plus d'un demi-million de dépenses scolaires annuelles imposées par le gouvernement dans cette province catholique. On ne saurait trop, en vérité, la féliciter de ce résultat, et donner en modèle au reste du pays le dévouement de sa religieuse population.



Léicisation

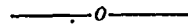
Les feuilles libérales belges annoncent que la reprise par l'Etat des deux écoles normales maçonniques de la ville de Bruxelles est chose décidée, tout au moins en principe.

Le conseil communal, dans sa prochaine séance, sera appelé à se prononcer sur les conditions de la reprise.

Le projet comprend la cession de l'école de la Loge dite *modèle*, qui deviendrait une école d'application pour les normalistes sans Dieu.

Cette reprise est une conséquence, d'ailleurs, de la loi du 1er juillet 1879, puisque, pour l'obtention du diplôme d'instituteur primaire, il faudra désormais avoir fait tout au moins une partie de ses études dans une école normale sécularisée et officielle.

Voilà comment l'Etat fait les affaires de la Loge, et comment la Loge fait les affaires de l'Etat.



MAXIMES

Il y a six choses que le Seigneur hait et il a la septième en abomination :

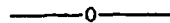
Les yeux altiers, la langue menteuse, les mains qui répandent le sang innocent ;

Le cœur qui médite de noires pensées, les pieds qui se hâtent de courir au mal ;

Le faux témoin qui respire la perfidie, et celui qui sème la discorde entre les frères.—*Prov. ch. VI, v. 16, 17, 18, 19.*

Celui qui méprise le pauvre, outrage Dieu qui l'a fait, et celui qui se réjouit de la ruine d'un autre ne sera pas innocent.—*Prov., XVII, 15.*

L'ivrogne et le fainéant se ruinent promptement, la mauvaise ménagère en fait autant.



AMENDE HONORABLE

Grave

(Air inédit.—A. M.)

Au pied des saints au- tels, pleu- rons a- mè- re- ment ; A- do- rons notre

Dieu au di- vin sacre- ment ; On l'ou- blié, ô dou- leur ! on l'insul- te, on l'ou-

trage ! Vous du moins qui l'ai- mez, ve- nez lui rendre hom- ma- ge !

— 2 —

Quelle froideur pour vous, ô Dieu de l'univers !
Trop souvent, ô Jésus ! vos temples sont déserts :
D'adorateurs zélés, à peine un petit nombre
Des beaux jours de la foi nous retracent quelque ombre !

— 3 —

Pourquoi donc parmi nous fixer votre séjour ?
Pourquoi ne nous donner que des marques d'amour,
Dans ces asiles saints, ou mille irrévérences
Derraient faire éclater vos trop justes vengeances ?

— 4 —

“ Oh ! je suis outragé par mes propres amis !
“ Jo les vois se ranger parmi mes ennemis ! ”
Ainsi se plaint Jésus, à vous, âmes fidèles ;
Réparez en ce jour ces injures cruelles.

— 5 —

Seigneur, ayez pitié de ces pauvres pécheurs,
Et déchargez sur nous les coups de vos fureurs !
Pardon ! Cœur de Jésus, Cœur tendre, Cœur aimable !
Ah ! ne rejetez pas notre amende honorable.

— 6 —

Si notre sang, grand Dieu, pouvait vous rendre hon-
[neur,
Frappez, brûlez, tranchez, immolez jusqu'au cœur ;
Ne nous regardez plus que comme des victimes
Prêtes à tout souffrir pour réparer nos crimes.

— 7 —

Nous voici prosternés au pied de vos autels ;
Vous pouvez nous frapper : nous sommes criminels !
Mais si vous regardez votre sang et nos larmes,
De vos mains, Dieu d'amour, vont s'échapper les armes.

LE VÉNÉRABLE DE MONTFORT.

LIVRES D'ÉCOLES approuvés.

MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES pourront se procurer chez tous les libraires de Québec et des autres villes de cette Province les livres suivants :

TENUE DE LIVRES en partie simple et en partie double, par *M. Napoléon Lacasse*, Prof. à l'École normale-Laval.

C'est le seul ouvrage de ce genre, forme anglaise et publié en français. L'enseignement de la Tenue des livres est obligatoire pour toutes les écoles supérieures, soit modèles ou académiques. — Prix \$5.30 la douzaine.

GRAMMAIRE FRANÇAISE de Lhomond (éléments et syntaxe revus et augmentés), par *le même* ;

PROFESSEUR DE FRANÇAIS à l'École normale-Laval, l'auteur a donné dans cette grammaire l'enseignement du français qu'il donne à ses élèves-maitres et maitresses. aussi, pour suivre le même enseignement, s'est-on empressé d'adopter ce livre dans la plupart des écoles élémentaires, auxquelles il est spécialement destiné. — Prix \$1.50 la douzaine.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES sur les Éléments et la syntaxe de la grammaire française de Lhomond, par *le même*. — Prix : \$1.50 la douzaine.

CORRIGÉ des Exercices orthographiques, (syntaxe) par *le même*. — Prix : 30 cts. chaque copie.

TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, d'analyse logique et de ponctuation, par *le même*. — Prix : \$2.75 la douzaine.

ALPHABET ou Syllabaire gradué, par *MM. E. Juncau et N. Lacasse*.

Ce petit livre est aujourd'hui adopté dans presque toutes les écoles de la Province de Québec.

Ces six ouvrages approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, sont généralement adoptés dans les écoles communes de la Province de Québec, et les cinq premiers dans plusieurs séminaires ou collèges.

Pour les achats en gros, MM. les libraires devront s'adresser à

M. Léger Brousseau,

Propriétaire du *Courrier du Canada*.

N. B.—Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses anciens élèves (instituteurs ou institutrices) qui ont déjà introduit ces livres dans leurs écoles, et aussi pour engager les autres à suivre leur exemple. c'est pour eux tous le moyen le plus sûr de rendre facile et uniforme leur enseignement du Français et de la Tenue des livres que d'adopter les ouvrages de leur professeur.

NAPOLEON LACASSE.

Québec, 27 janvier 1881.

Instituteurs

AVIS.—Nous publierons dans ce journal des demandes de places pour les instituteurs et les institutrices à raison de 25 centins pour deux insertions, et des demandes d'instituteurs et d'institutrices par les municipalités scolaires à raison de 50 centins pour deux insertions.

Avis important

Les personnes qui recevront le présent numéro sont invitées à l'examiner avec soin, de manière à se rendre compte de l'importance de cette publication, et de l'intérêt que chaque instituteur peut y trouver. Pour se déclarer abonnées, dans le cas où elles ne le seraient pas déjà, il suffit que ces personnes conservent ce premier numéro ; les suivants leur seront adressés tous les jeudis.

LEGER BROUSSEAU

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

—DU—

Courrier du Canada

DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef.
FLAVIEN MOFFET, assistant rédacteur.
AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

NO 9,

RUE BUADE, HAUTE-VILLE
QUEBEC

Prix de l'Abonnement

ÉDITION QUOTIDIENNE

| | |
|--------------|---|
| CANADA | { Un an.....\$6.00 Six mois 3.00 Trois mois..... 1.50 |
| ETATS-UNIS. | |
| ANGLETERRE.. | |
| FRANCE | |
| | { Un an.....60 Francs Six mois.....30 " Trois mois.....15 " |

Imprimé et publié par LÉGER BROUSSEAU,
9, rue Buade, Québec.